

Communiqué de presse – 4 novembre 2025

École inclusive : quand l'égalité devient un combat

Les chiffres publiés par le ministère de l'Éducation nationale sont sans appel : 42 000 enfants en situation de handicap attendent encore un accompagnant à la fin octobre. Derrière ces chiffres, il y a des visages, des familles, des enfants qui veulent apprendre et des enseignants qui se battent pour les inclure. Il y a aussi des parents épuisés, contraints de pallier les manques d'un système qui promet l'inclusion, mais ne la rend pas possible.

La FCPE salue l'engagement admirable des AESH et des enseignants, qui font ce qu'ils peuvent dans ce désordre institutionnel. Leurs missions restent pourtant fragilisées par l'absence d'un statut reconnu, première étape vers la stabilité et la possibilité d'une formation solide et continue.

Leur présence et leur patience incarnent la promesse républicaine du droit à l'éducation pour tous. Mais comment bâtir une école inclusive avec des personnels précaires, mal formés, sous-payés et sans perspective d'avenir?

Les inégalités territoriales sont criantes : selon le département, un enfant aura ou non un accompagnement, une aide, une chance. C'est une rupture d'égalité inacceptable. Pour la FCPE, l'accès à l'éducation ne peut dépendre ni du département, ni d'un budget local.

L'école inclusive est un projet collectif, qui se bâtit avec tous les acteurs :

- L'État, garant du droit à l'éducation pour tous ;
- Les collectivités, qui assurent l'accessibilité et le soutien de proximité;
- Les personnels éducatifs et les AESH, qui font vivre ce projet au quotidien ;
- Et les parents, acteurs essentiels qui accompagnent, alertent et croient en la force du collectif.

La FCPE appelle à une mobilisation nationale ambitieuse et durable :

- Créer enfin un véritable statut pour les AESH, garant de la reconnaissance, de la stabilité et d'un recrutement à la hauteur des besoins ;
- Mettre fin à la précarisation des AESH et leur offrir une formation initiale et continue digne de leurs missions ;
- Recruter sans délai tous les AESH nécessaires pour répondre à chaque notification MDPH;
- Revaloriser leurs salaires, leurs statuts et leurs formations, à la hauteur de leurs responsabilités;
- Assurer une répartition équitable des moyens sur tout le territoire, pour en finir avec la loterie géographique.

À quelques jours de la Journée internationale des droits de l'enfant (CIDE), il faut rappeler que priver un enfant de son accompagnement, c'est porter atteinte au droit fondamental à l'éducation.

Construire une école inclusive, c'est tenir la promesse républicaine d'égalité. C'est offrir à chaque élève, quelles que soient ses différences, la possibilité d'apprendre, de progresser, de grandir avec les autres.

Parce qu'une école inclusive, c'est une école juste, humaine et forte, la FCPE continuera à se mobiliser pour que chaque enfant ait pleinement sa place dans l'école publique. L'inclusion ne peut être guidée par des critères budgétaires: la scolarité de ces enfants à besoins spécifiques en dépend. La FCPE continuera à se mobiliser pour que chaque enfant ait pleinement sa place dans une école publique qui respecte l'équité des droits.

Contact presse:

Laurence Guillermou: 06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr